

Formation comptabilité SYCOHADA

SOYEZ PRETS POUR LE 1^{er} Janvier 2018

2^{ème} Session

DOUALA du 23/10/2017 au 27/10/2017

Ce séminaire est destiné à des experts-comptables, des commissaires aux comptes, des cadres financiers ou comptables de haut niveau du secteur privé, public, associatif, bancaire qui souhaitent acquérir une connaissance du nouveau référentiel OHADA.

Il s'agit d'un programme intensif de formation qui permet au professionnel de la comptabilité, de l'audit, de la finance de maîtriser l'ensemble des points essentiels pour mener à bien le passage au nouveau référentiel au 1^{er} janvier 2018.

Public visé

- Les experts comptables et commissaires aux comptes
- Les directeurs administratifs et financiers, les directeurs de comptabilité, les comptables
- Les auditeurs internes orientés finance, les contrôleurs de gestion
- Des entités privées, publiques et associatives
- Les enseignants

Module 1

Objectifs : comprendre le cadre conceptuel et les états financiers développés par l'OHADA

Thèmes : présentation du cadre conceptuel, des principes comptables et les états financiers SYSCOHADA

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe
- Tableau de flux financiers
- Tableau de variation des capitaux propres
- Les changements de méthodes/estimations/erreurs

Module 2

- **Les immobilisations corporelles et incorporelles, les amortissements et les pertes de valeur**

Thèmes : présentation de la nomenclature des comptes des opérations courantes – opérations de clôture – composants – pièces à immobiliser, des règles de valorisation et des écritures

Points sensibles : nouvelle valorisation, décomposition, gros entretien, durée d'amortissement, mode d'amortissement (avec UOP), dépréciation, distinction pièces stockées et immobilisées.

➤ **Les contrats de location**

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable, des règles relatives aux contrats de location financement et analyse de la situation chez le preneur et le bailleur (comptabilité sociale versus consolidation)

Points sensibles : nouveau concept, traitement comptable spécifique

Les immeubles de placement et les subventions

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable, des règles relatives aux immeubles de placement et aux subventions, des règles de valorisation et des écritures

Points sensibles : immeuble de placement choix de valorisation.

Module 3

➤ **Les charges et les produits**

Thèmes : présentation de la nomenclature des comptes des achats stockés, services et fournisseurs, ventes, produits et clients, autres charges et autres produits, éléments extraordinaires ainsi que des règles de valorisation et écritures

Points sensibles : nouvelle valorisation, nouvelle classification des charges et des produits, distinction achats stockés et non stockés et frais accessoires liés, réductions commerciales et financières, charges et produits sur exercices antérieurs, charges par nature ou report à nouveau,...

➤ **Les stocks et les contrats à long terme**

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable, des règles relatives aux stocks de produits – en-cours – stocks provenant d’immobilisations – stocks à l’extérieur – contrats à long terme selon les différentes méthodes (avancement et achèvement)

Points sensibles : nouveau concept – les contrats à long terme

➤ **Les salaires**

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable, des règles relatives aux charges de personnel – opérations de clôture – avantages en nature – personnel extérieur - indemnités provisionnées

Points sensibles : traitement comptable des charges à payer, avantages en nature, nouvelles provisions liées au personnel

Module 4

➤ **Les actifs financiers**

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable et des règles relatives aux actifs financiers non courants (immobilisations financières) et courants.

Points sensibles : nouvelle classification, nouvelle valorisation à l’acquisition à la clôture avec traitement comptable spécifique.

➤ **Les provisions**

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable et des règles relatives à ces provisions

Points sensibles : nouvelles provisions liées au personnel, au démantèlement, concept d’actualisation...

➤ **Les emprunts et autres passifs financiers**

Thèmes : présentation de la nomenclature comptable et des règles relatives aux emprunts et autres passifs financiers

Points sensibles : notion de taux d’intérêt effectif

FORMATEUR

Animateur Principal : Hubert Tondeur, Professeur des Universités CNAM Paris, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, Membre du collège de l’Autorité des Normes Comptables. Ancien membre du jury du CAMES, auteur de nombreux ouvrages et articles sur les IFRS.



h.tondeur@alliance-experts.fr

Animateur : Richard TINA, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, agréé auprès de la Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale (CEMAC) et inscrit au tableau de l’Ordre des Experts comptables du Cameroun (ONECCA). Formateur et expert certifié ONUDI.

r.tina@alliance-experts.fr

PLANNING : 2 horaires au choix

2 horaires possibles

EN MATINEE

EN DEBUT D’APRES-MIDI

	EN MATINEE	EN DEBUT D’APRES-MIDI
Lundi	9h – 13h	13h30 – 17h30
Mardi	9h – 13h	13h30 – 17h30
Mercredi	9h – 13h	13h30 – 17h30
Jeudi	9h – 13h	13h30 – 17h30
Vendredi	9h – 13h	13h30 – 17h30

CONTACT

Hubert Tondeur : h.tondeur@alliance-experts.fr

Richard Tina : r.tina@alliance-experts.fr

formation@strategikonseil.com

GSM : + 237 6 96 16 67 18 / + 237 6 74 15 45 57

Adresse : BP : 8278 DOUALA

TARIF

475 000 FCFA pour 5 Jours de formation (y compris Pause café)

- ✓ **supports fournis (Support de formation intégrale, Guide d’application du Syscohada , Plan des comptes Nouveau syscohada),**
- ✓ **Attestation de formation.**